



The Chemical Company



Ibex® : marque déposée BASF.

Autorisation de vente : n°2020429.

**Composition :** 50 g/L d'epoxiconazole + 133 g/L de pyraclostrobine.

**Formulation :** suspo-emulsion (SE).

#### Usages et doses autorisés :

**Betteraves** : cercosporiose, oïdium, ramulariose, rouille : 1 L/ha,

**Pois protéagineux d'hiver et de printemps** : 1anthracnose, rouille, pourriture grise, oïdium : 0,75 L/ha,

**Féveroles** : anthracnose, rouille : 0,75 L/ha,

**Lupin** : anthracnose : 0,75 L/ha.

#### Classement toxicologique :

N : dangereux pour l'environnement.

Xn : Nocif.

R20/22 : Nocif par inhalation et ingestion.

R38 : Irritant pour la peau.

R40 : Effets cancérogène suspecté ; preuves insuffisantes.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Nombre de traitement par an :

**Betteraves** : 2, mais traitement unique en cas d'arrachage précoce avant le 10 octobre ou apparition tardive des maladies après le 10 août ; intervalle de 28 jours minimum entre les applications.

**Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles, lupin** : 2 ; intervalle de 21 jours minimum entre les applications ; 1<sup>ère</sup> application début floraison.

#### Délai avant récolte :

**Betteraves** : 28 jours,

**Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles, lupin** : 35 jours.

**Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m.

Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une ZNT de 5 m (zone non cultivée adjacente).

**Délai de rentrée dans la culture** : 24 heures après le traitement.



## La protection fongicide de vos betteraves, pois protéagineux et féveroles

Ibex® contrôle efficacement les maladies les plus nuisibles des betteraves, des pois protéagineux et des féveroles

Ibex® est un fongicide polyvalent à action préventive et curative.

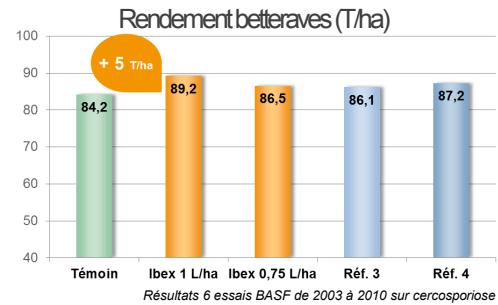
Il se caractérise par une grande rapidité d'action et une bonne persistance contre les principales maladies du feuillage.



### Betteraves

Ibex® est un produit complet :

- la meilleure référence sur cercosporiose,
- très efficace sur rouille, oïdium et ramulariose.



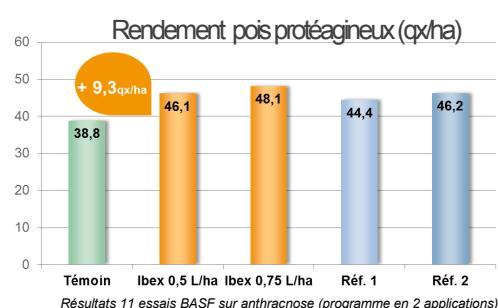
Ibex® permet ainsi des gains de rendement élevés.



### Pois protéagineux

Ibex® est le fongicide le plus polyvalent :

- contrôle de l'anthracnose et de la rouille dès 0,5 L/ha,
- effet sur botrytis et oïdium.



### Féveroles

Ibex® permet un excellent contrôle de la rouille et de l'anthracnose avec un seul produit.

Mai 2012 - 603BETFGE0512EST - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° AZUR BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à ce jour de ce document. Dangereux - Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# Préconisations techniques sur betteraves, la performance maximale dès le T1



Ibex® s'utilise dès l'apparition des 1<sup>ers</sup> symptômes :

## Traitement unique

En cas d'arrachage précoce (avant le 10 octobre) ou en cas d'apparition tardive des symptômes (après le 10 août).

**Ibex® - 1 L/ha**

## Programme à 2 applications

Privilégier Ibex® en 1<sup>ère</sup> intervention afin de bénéficier de son efficacité et de sa persistance d'action.

Si de nouveaux symptômes apparaissent, positionner le 2<sup>ème</sup> traitement 4 à 6 semaines après l'application d'Ibex® ; adapter la dose selon la pression de maladie et la durée de protection recherchée (lié à la date d'arrachage).

**Ibex® - 1 L/ha puis Monnaie® - 1 L/ha**

# Préconisations techniques sur pois protéagineux et féveroles, des programmes adaptés à toutes les situations



Positionner le 1<sup>er</sup> traitement au début de la floraison, puis le 2<sup>nd</sup> traitement 2 à 4 semaines après.

## Pois protéagineux

Contre anthracnose

**T1 : Ibex® - 0,5 à 0,75 L/ha**

**T2 : chlorothalonil - 1 000 à 1 500 g/ha**

Contre anthracnose, rouille et botrytis

**T1 : Walabi® - 2 L/ha**

**T2 : Ibex® - 0,5 à 0,75 L/ha**

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

## Féveroles

Contre anthracnose et rouille

**T1 : Ibex® - 0,5 à 0,75 L/ha**

## Pois protéagineux et féveroles

Contre anthracnose et rouille

**T1 : chlorothalonil - 1 000 à 1 500 g/ha**

**T2 : Ibex® - 0,5 à 0,75 L/ha**

### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® \* Marque déposée Sté PANTEK France

### Contacts utiles

|  |           |   |
|--|-----------|---|
| Informations techniques<br>Etiquettes et FDS | BASF Agro | N°Azur 0 810 02 30 33<br>ou www.basf-agro.fr                              |
| Une question de santé                        | MSA       | Phyt'attitude N° Vert 0 800 887 887<br>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE |
| En cas d'urgence<br>(incident ou accident)   | BASF Agro | Service Sécurité 24h/24<br>01 49 64 57 33                                 |
| Collecte des<br>emballages vides             | ADIVALOR  | N°Azur 0 810 12 18 85<br>ou www.adivalor.fr                               |

**Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits :** gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

Avant toute utilisation de Ibex®, s'assurer de son adéquation avec votre filière de production et avec les recommandations officielles régionales.

Monnaie®, marque déposée BASF : 84 g/L d'époxiconazole + 250 g/L de fenpropimorph - autorisation de vente n°9800326 - N - Xn - R40 - R62 - R63 - R51/53.  
Walabi®, marque déposée BASF : 150 g/L de pyriméthanil + 375 g/L de chlorotalonil - autorisation de vente n°9300557 - N - Xn - R36 - R40 - R43 - R50/53.